

**COLLEGE VAL D'UDON**  
**30, rue De Cholet**  
**49220 - LE LION D'ANGERS**

Conseil d'Administration N° 6  
Séance du 9 mai 2023

➤ **Membres à titre délibératif :**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Gatica	<input checked="" type="checkbox"/> M. Bordage	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Leconte	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Lefoul-Thomas
--	--	---	---

**Représentants des parents d'élèves**

<input type="checkbox"/> Mme Benoit	<input checked="" type="checkbox"/> M. Le Danff	<input type="checkbox"/> Mme Lenfant	<input type="checkbox"/> M. Moreau	<input checked="" type="checkbox"/> M. Piron
-------------------------------------	---	--------------------------------------	------------------------------------	--

**Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :**

<input type="checkbox"/> Mme Brichet	<input type="checkbox"/> M. Muhammad	<input type="checkbox"/> Mme Charraud	<input type="checkbox"/> M. Sauloup	<input type="checkbox"/> Mme Bellier-Pottier
--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	--

**Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :**

<input type="checkbox"/> Mme Brout	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gelot	<input checked="" type="checkbox"/> M. Lannezval	<input checked="" type="checkbox"/> M. Lebeugle	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Segalen-Rousseau
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Pinard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Verhulst			

**Représentant des personnels ATSS :**

<input type="checkbox"/> Mme Fresnay	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Wasse	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Menant
--------------------------------------	---	--

**Représentants des élèves :**

<input checked="" type="checkbox"/> Clémence Couriaut	<input type="checkbox"/> Amaury Delahaye	<input type="checkbox"/> Manon Delaunay
---	--	---

➤ **Membres à titre consultatif :**

<input type="checkbox"/> Mme Avignon (agent comptable)
--

**15 présents dont 15 votants**

Le quorum (14 membres minimum) étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18 h18

Le secrétariat de séance est assuré par M. Verhulst pour la partie administrative et pédagogique et par M. Gelot pour la partie financière.

Madame la Principale présente les ajouts à l'ordre du jour de ce Conseil : PPMS – DBM 4 – convention matériel informatique CD49 et convention d'adhésion au groupement d'achat viandes.

**1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.**

Madame la Principale soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 14/03/2023.

Un représentant des professeurs suggère de placer le compte rendu du Conseil d'Administration directement sur la page d'accueil du site du collège plutôt que dans un fichier interne au site. Cette proposition fait consensus. Le compte-rendu du précédent CA est alors soumis aux votes.

**Délibération n°56**

**Pour : 15    Contre : 0    Abstention : 0**

**2 – Calendrier de la fin d'année scolaire**

Madame la Principale soumet aux membres du Conseil d'Administration la banalisation de la période du 23 au 28 juin 2023 inclus dans le cadre de l'organisation du diplôme National du Brevet. Seuls les élèves de

3<sup>ème</sup> sont attendus les 26 et 27 juin pour passer les épreuves du DNB. Les cours reprendront du 29 juin au 5 juillet pour tous les élèves. Les 6 et 7 juillet seront banalisés pour des réunions de préparation de la prochaine année scolaire.

Un représentant des parents se demande si les élèves de troisième ne risquent pas d'être démobilisés lors de la reprise des cours après les épreuves de brevet. Il est possible que certains professeurs mettent en place quelques projets lors de cette semaine. La banalisation du 23 au 28 juin ainsi que les 6 et 7 juillet est alors soumis aux votes.

#### **Délibération n°54**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 3**

### **3- Changement règlement intérieur**

Mme Gatica présente les changements proposés au règlement intérieur du collège concernant les voyages scolaires. Il s'agit d'inclure un nouveau paragraphe, concernant les voyages scolaires, dans la rubrique F traitant des sanctions. L'ajout vise à ce que le comportement attendu des élèves lors de leur présence au collège le soit aussi lors des voyages. Après discussion, deux précisions sont ajoutées au texte proposé qui est alors soumis aux votes des membres du Conseil.

#### **Délibération n°55**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**18h47 : Départ M.Bordage et M.Lannezval – 13 votants**

### **4- Régime de sorties et carnet de liaison**

Il s'agit de modifier la page 4 de couverture, ainsi que la page 40, du carnet de liaison, fixant les modalités de sortie des élèves. L'objectif étant de rendre plus pratique l'organisation des sorties et de rendre plus explicite les modalités de sortie du collège. Madame la Principale présente un modèle de ce qui est proposé : la quatrième de couverture comporterait l'identification de l'élève, le régime de sortie de l'élève et un espace vide permettant l'inclusion de l'emploi du temps de l'élève.

**18h52 : Retour M.Lannezval - 14 votants**

Madame la CPE informe des modifications de la page 40 du carnet détaillant les trois régimes de sortie possibles pour un élève, le fait que toute modification souhaitée par les parents fasse l'objet d'un écrit, les conditions de décharge parentale.

Il est précisé lors de cette présentation qu'une page, concernant le harcèlement scolaire en lien avec le dispositif Phare, serait ajoutée dans le carnet. La page est montrée aux membres du Conseil : elle est organisée en deux colonnes : une présentant différents types de comportements selon une progression qui va vers un harcèlement croissant (illustré par les 3 codes de couleurs des feux de signalisation), l'autre colonne précisant les conséquences entraînées par ce comportement. Ces modifications sont soumises aux votes.

#### **Délibération n°57**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Madame la Principale souligne que la réorganisation des sorties entraîne une modification de l'écriture du paragraphe 2 du règlement intérieur, traitant de la présence dans l'établissement, page IV du carnet de liaison.

Ceci afin de mettre en adéquation le texte du règlement intérieur et ce qui vient d'être voté. Madame la Principale lit les changements proposés. Un petit rajout est proposé et l'ensemble fait consensus.

Madame la Principale signale qu'une autre modification du Carnet de liaison est proposée, ceci afin de correspondre avec le règlement du Conseil Départemental concernant les remises d'ordre de la demi-pension.

Un enseignant déplore que les documents n'aient pas été transmis auparavant afin de réfléchir avant la séance, ou même de ne pas voir les modifications par écrit pendant la séance.

Ces modifications sont soumises aux votes.

#### **Délibération n°59**

**Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 1**

#### **5- Auto-évaluation de l'Etablissement**

Dans le cadre de l'auto-évaluation de l'Etablissement, 3 personnes extérieures à l'Etablissement (un IA-IPR, un IEN et une représentante du rectorat) viendront rencontrer des représentants des parents, des élèves et des personnels le jeudi 11 mai 2023. Restitution prévue le 19 juin 2023.

#### **6- PPMS**

Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs et alerte attentat intrusion. Il est rappelé qu'un exercice de prévention anti-intrusion a eu lieu le 9 mars 2022 et que le plan anti-intrusion a été approuvé lors de la visite du responsable départemental de la sécurité, accompagné de deux gendarmes.

Un exercice de prévention aux risques majeurs devrait être organisé prochainement : le thème serait un camion accidenté sur la 4 voies proches du collège avec dégagement de vapeurs toxiques.

#### **7- Convention stage service sanitaire**

Venue d'élèves en santé pour intervention auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> sur le thème de la puberté et des élèves de 4<sup>ème</sup> sur le thème LGBT entre le 22 mai et le 6 juin.

#### **Délibération n°65**

**Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

#### **8- Mise à disposition salle Paulette Fouillet**

Convention de mise à disposition de la salle Paulette Fouillet le vendredi 12 mai dans le cadre de l'organisation d'un tournoi de sport (badminton et escalade) de nos élèves avec leurs correspondants allemands.

#### **9- Convention matériel informatique CD 49**

Le Conseil Départemental met à disposition du matériel informatique (classe mobile, tablettes, ordinateurs,...) et son équipe assure la maintenance de ce matériel.

Madame la Principale nous informe que durant les vacances d'été, le réseau pédagogique va être centralisé afin d'être géré à distance par le département. Le Conseil Départemental attendait la mise en place de la fibre optique dans l'établissement avant de procéder à cette centralisation. Certains ordinateurs des salles seront changés afin que leurs configurations soient compatibles avec ce changement. Une base de logiciels sera disponible sur chaque ordinateur (celle-ci tient compte des différents retours des collègues pour lesquels le changement a été fait). Tout ajout de logiciel devra faire l'objet d'une demande au département qui aura la main sur ces opérations.

#### **Délibération n°58**

**Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

#### **10- Convention CFC**

Madame la gestionnaire présente la nouvelle convention avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie. Elle précise que le collège fait peu de copies protégées et que le tarif tient compte de cela. Il augmente de 10 centimes et passe à 1,60 euros hors taxe par élève. Ce tarif devrait augmenter par tranche de 10 centimes d'euros les 2 prochaines années.

#### **Délibération n°63**

**Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

## 11- Adhésion PAYFIP

Mme la gestionnaire présente une convention tripartite PAYFIP (collège, Trésor Public, agence comptable) permettant aux parents de régler en ligne par carte bancaire les factures de demi-pension. Il n'y a pas de frais d'adhésion mais des commissions bancaires.

Ce moyen de paiement est obligatoire depuis 2022 et devient nécessaire pour le passage à Opale au 01/01/2024 puisque le prélèvement automatique ne pourra plus être proposé.

### Délibération n°61

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

## 12- Convention Viandes 2024

Mme La gestionnaire présente la convention de groupement d'achats de viandes et charcuteries fraîches. Les frais d'adhésion pour l'année s'élèvent à 70 euros. Mme La gestionnaire soumet au vote l'autorisation d'adhésion. La pertinence de cette adhésion sera discutée avec le chef des cuisines.

### Délibération n°62

Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 1

## 13- Don FSE Jublains

Il est soumis au vote des membres du CA, un don du FSE de 2965€ correspondant au frais d'entrée au musée et du transport en car lors de la sortie à Jublains de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> latinistes (197 élèves) au mois d'avril 2023.

### Délibération n° 64

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

## 14- Bilan séjour à Paris

Mme la Gestionnaire présente le bilan financier du séjour à Paris des élèves de 3<sup>ème</sup> du 5 au 7 avril 2023.

L'utilisation du Pass culture a permis de diminuer le coût du séjour pour les familles. Il est proposé un remboursement de 22 euros par famille soit un coût individuel de 178€.

### 19h42 : Retour de M.Bordage – 15 votants

### Délibération n°60

Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

## 15- Décision Budgétaire Modificative 4

Mme la gestionnaire présente une décision budgétaire modificative pour information. Suite à la revalorisation des aides, la subvention Tick-et-déj est augmentée de 330€. Ayant reçu la notification de la subvention Fonds Social Collégiens, il est inscrit sur la ligne la somme de 1754,06€.

Prochain CA en fin d'année scolaire (date inconnue à ce jour)  
Madame la Principale déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 19h47.

Les secrétaires

C.Verhulst



A.Gelot



La présidente

Mme Gatica

